

Montréal, le 24 novembre 2016

Mme Suzanne Laverdière
Directrice du service de la culture de la ville de Montréal
Ville de Montréal

Objet : Droits d'exposition dans les bibliothèques de la Ville de Montréal

Madame Laverdière,

J'ai bien reçu votre lettre du 22 novembre que vous avez rédigé à la demande de Mme Chantal Gagnon, directrice générale adjointe à la qualité de vie. Mon attention est surtout attirée vers ce qui explique la raison de ne pas payer aux artistes amateurs.

Il semblerait que le contenu de ma lettre n'a pas été considéré complètement pour votre réponse. Je suis une artiste professionnelle reconnue au sens de la loi. Mes projets sont le fruit d'un long travail de réflexion, création et ils représentent sans aucun doute un apport artistique, culturel et social. Pour vous donner un exemple, mon projet photographique «Aimer dans l'imbroglio» a été soutenu entre autres, par le Conseil des arts du Canada dans son étape de création. Une reconnaissance importante à une exploration artistique professionnelle pour la conception, la recherche et la création.

Elle ne s'agit pas de ma première exposition dans les bibliothèques et j'ai toujours été invité à exposer. À chaque fois j'ai dû couvrir les frais d'installation et le transport.

J'aimerais savoir ce que les règlements disent sur les droits d'exposition aux artistes professionnels exposants. L'objectif de mes correspondances est de proposer le dialogue pour parler d'une situation injuste pour les artistes et pour trouver des solutions concrètes.

Cordialement,



Lucila Guerrero
Auteure et artiste en arts visuels
www.lucilaguerrero.com
Membre professionnelle
de la *Diversité artistique de Montréal (DAM)*
du *Regroupement d'artistes en arts visuels (RAAV)*
et de *Visions sur l'art Québec (VSAQ)*
514 466-8450

c.c. Mme Chantal Gagnon, *Directrice générale adjointe à la qualité de vie*
c.c. Mme Manon Gauthier, *Élue à la culture pour la ville de Montréal*
c.c. M. Bernard Guérin, *Directeur général, Regroupement des artistes en arts visuels du Québec*
c.c. M. Jérôme Pruneau, *Ph.D. - Directeur Général de la Diversité artistique de Montréal*
cc. Mme Marie-France Marcil, *Présidente de Visions sur l'art Québec*